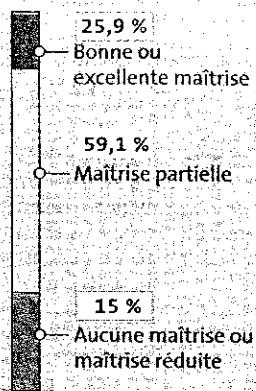
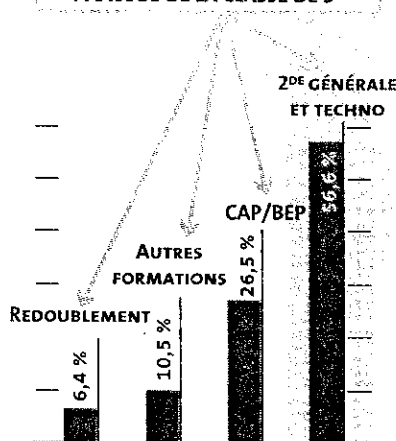


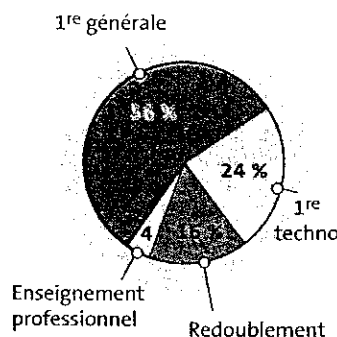
RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON L'ÉCHELLE DE COMPÉTENCES GÉNÉRALES EN FIN DE COLLÈGE



A L'ISSUE DE LA CLASSE DE 3<sup>E</sup>



A L'ISSUE DE LA 2<sup>DE</sup>



Source : ministère de l'éducation nationale

Le Monde  
15.11.2004

## Le ministre mise sur sa réforme pour se relancer

LE RETOUR en grâce ? Invité, sur France 2, de l'émission « Cent minutes pour convaincre », jeudi 18 novembre, François Fillon comptait bien profiter de cette tribune médiatique pour réintégrer le club de ceux qui peuvent rêver de Matignon. Longtemps présenté comme le principal rival de Nicolas Sarkozy pour succéder à Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'éducation nationale a perdu la main depuis un peu plus d'un an. Mais, depuis le 14-juillet, et le discours de Jacques Chirac qui a fait de la loi sur l'école sa priorité, M. Fillon espère bien regagner la confiance du président.

Pour préparer le texte, les deux hommes, en froid depuis les élections régionales, ont dû reprendre contact. Des proches du ministre en sont certains : s'il réussit à réformer l'éducation nationale sans casse, il redeviendra un candidat crédible à la direction du gouvernement. Mais rien n'est gagné. Lundi 8 novembre, M. Chirac a encore fait publiquement la leçon à son ministre. Alors qu'ils assistaient tous deux à une table ronde sur la sécurité à l'école, à la préfecture du Gard, à Nîmes, le président lui a

rappelé ses directives : « *L'un des objectifs de la future loi d'orientation sur l'école, monsieur le ministre, est de fixer le cap d'une école républicaine, de l'égalité des chances, des talents.* »

Pour les proches du ministre, la défiance du chef de l'Etat remonte à l'été 2003 : au lendemain de la refonte réussie du régime des

### Longtemps considéré comme « premier ministrable », il espère regagner la confiance du président

retraites. M. Fillon, alors ministre des affaires sociales, voulait poursuivre sur sa lancée. Et accélérer le programme des réformes. « *Nous avons commis une erreur de timing, concède-t-on dans l'entourage de M. Fillon. A ce moment-là, le président, lui, avait décidé de faire une pause.* »

Mais il y a bien d'autres raisons à

l'isolement dans lequel se sentait depuis quelque temps le ministre. Matignon entretient avec lui des relations exécrables. Jean-Pierre Raffarin ne lui a pas pardonné son absence pendant la canicule de l'été 2003, qui lui a valu à Matignon le sobriquet de « *Courage, Fillon* ».

Il lui tient également rigueur de lui avoir grillé la politesse sur le dossier dépendance des personnes âgées et handicapées. En effet, M. Fillon avait dévoilé avant le premier ministre les choix du gouvernement. Conséquence, M. Fillon a beau être le numéro trois du gouvernement, il ne rencontre jamais le premier ministre en tête à tête. Et doit accepter de sa part des vexations : la dernière réunion des recteurs s'est tenue, le 9 novembre, à Matignon, sous la présidence de M. Raffarin.

L'Elysée a bien d'autres griefs à son égard. Après la victoire de Jacques Chirac en 2002, il a eu beau se couler dans le moule du président, il n'a pu lui faire oublier qu'il avait d'abord été séguiniste puis balladurien. Son commentaire solennel, sur TF1, le soir du premier tour des élections régionales n'a pas arrangé son cas : sonné par sa propre défaite dans les Pays de la Loire, il avait qualifié le score de la droite aux régionales de « *21 avril à l'envers* ». Ce qui avait exaspéré l'Elysée. Son faible enthousiasme pour le portefeuille de l'éducation nationale lorsque le président le lui a proposé lors du remaniement qui a suivi, a accentué son isolement. Circonstance aggravante, il s'est alors rapproché de M. Sarkozy au moment même où les tensions culminaient entre M. Chirac et le probable futur-président de l'UMP. Il y a obtenu la place du numéro quatre officieux du parti, en charge du projet.

Rue de Grenelle, il a donc bien fallu se mettre au travail pour regagner le terrain perdu. En homme de communication averti, soucieux de ne pas fâcher les syndicats, le nouveau ministre a suivi les traces de Jack Lang. De la même manière que celui-ci avait dû faire oublier aux enseignants les frasques du turbulent Claude Allègre, M. Fillon veut effacer le passage à ce poste de Luc Ferry, qui a multiplié bévues et maladroites. Prudent, donc. Prévenant, aussi. François Fillon parle de « *restaurer l'autorité des professeurs* », pour la plus grande joie d'une grande partie des enseignants en mal de repères.

Dans le sens du poil, toujours, il prône le retour aux bonnes vieilles méthodes : la dictée, la récitation, la grammaire et la punition collective. Et entretient, avec savoir-faire, le filon de la nostalgie. Mais au-delà de cette mise en scène savamment orchestrée, François Fillon reste très en retrait. Du rapport Thélot, il fait très vite savoir que les propositions les plus explosives – dont celle d'augmenter le temps de service des enseignants – ne seront pas retenues. Au contraire, la loi d'orientation avec le renforcement des redoublements et le recrutement pluri-annuel répond à leurs attentes.

Le ministre aurait en revanche voulu rendre l'anglais obligatoire, comme le préconisait Claude Thélot. Mais Jacques Chirac ne veut pas fâcher la francophonie. Et contre l'avis du ministre de l'éducation, une instance consultative va être créée pour élaborer le socle commun de connaissances, empiétant sur son terrain. Plus que jamais, il s'agit donc pour François Fillon de convaincre.

Pascal Ceaux  
et Virginie Malingre

### Un plan pluriannuel de recrutement

M. Fillon devrait annoncer un plan pluriannuel de recrutement portant sur quelque 150 000 enseignants en cinq ans (de 2007 à 2011). Il satisfait ainsi une forte revendication des syndicats. Ce principe était déjà inscrit dans la loi d'orientation de 1989 mais n'avait pas été mis en œuvre. Un plan de programmation annoncé par Jack Lang en novembre 2000 avait été interrompu en 2002 avec l'arrivée de Luc Ferry. Le chiffre de 150 000 recrutements, pour l'heure approximatif, fera l'objet d'un arbitrage ultérieur et la négociation promet d'être difficile avec Bercy. Il ne sera pas inscrit dans la future loi mais dans le rapport annexé.

Ce chiffre correspond au remplacement d'une partie des départs à la retraite – 140 000 personnes entre 2007 et 2011 –, à l'évolution de la démographie des élèves et aux moyens nécessaires à la mise en œuvre de la loi. Quelque 30 000 enseignants par an devraient donc être recrutés (13 000 à 14 000 dans le premier degré et 16 000 à 17 000 dans le second degré).